

Dr. Mervette GUERROUI

Niveau : Licence I, Premier semestre

Matière : Culture et civilisation de la langue

Cours I

Aspects géographiques de la France

Plan du cours :

1. Position géographique de la France
2. Les Départements et les Territoires d'outre-mer
3. Les cours d'eau
4. Le climat de la France

Bibliographie :

- LECOURT, Dominique, et al, Aux sources de la culture française, La Découverte, 1997.
- RUMLEANSCHI, Mihail, La civilisation française, Bălți, 2004.

Introduction :

1. Position géographique, territoire et frontières de la France

La France est située à l'Extrême Ouest du continent européen. C'est est un pays avec une position géographique spécifique. La forme du pays s'inscrit dans un hexagone presque régulier ce qui lui donne un aspect ramassé et compact. Cet hexagone a environ 1000 km de diamètre d'Ouest en Est et 950 km du Nord au Sud. La position de la France est privilégiée dans la mesure où elle est le seul état européen ouvert à la fois sur la mer du Nord, la Manche, l'océan Atlantique et la mer Méditerranée. Sur le continent, elle confine à l'Espagne au Sud-Ouest, à l'Italie au Sud-Est, à la République Fédérale d'Allemagne (la RFA), la Suisse et au Luxembourg à l'Est, à la Belgique au Nord-Est. De ce fait, la France est en situation de carrefour maritime et continental et occupe une position clef au sein de la Communauté économique européenne.

À la France appartiennent plusieurs îles, parmi lesquelles : la Corse au Sud, Alderney, Guernsey, Jersey au Nord-Ouest, l'île d'Ouessant et l'île de Sein, Belle Île et l'île de Ré à l'Ouest. Les frontières de la France continentale s'étendent sur 5 500 km. A l'Est, au Sud-Est et au Sud-Ouest les frontières terrestres (3100 km) s'appuient sur des barrières naturelles : les chaînes montagneuses des Alpes, des Pyrénées et du Jura. Seule les frontières du Nord et du Nord-Est, ancienne route traditionnelle des invasions, paraissent artificielles, conventionnelles. Ces frontières s'appellent encore historiques parce qu'elles ont été établies à la suite des guerres féodales du Moyen Age.

Les frontières terrestres, séparant la France des autres états, ont été établies il y a presque deux siècles. Depuis lors la forme du pays n'a pas considérablement changé. Seulement en 1860 le pays s'est agrandi de la Savoie et du comté de Nice. La frontière entre la France et l'Allemagne a été l'objet d'importantes modifications en 1871 et en 1918. En 1871, la France, ayant subi la défaite dans la guerre franco-prussienne, a été obligée de céder à l'Allemagne une importante partie de son territoire - l'Alsace et la Lorraine. Mais en 1918, quand l'Allemagne a été vaincue pendant la Ière Guerre Mondiale, l'Alsace et la Lorraine ont été restituées à la France. En 1945 un fragment de la frontière franco-italienne a été légèrement rectifié. Ainsi les frontières de la France sont aussi des créations politiques. Elles sont le fruit de l'Histoire, le résultat des rapports de la France avec les pays voisins.

2. Les Départements et les Territoires d'outre-mer :

La France continue de posséder dans de nombreuses parties du monde certains territoires administrativement rattachés à la métropole en qualité de Départements d'outre-mer (D.O.M.) ou de Territoires d'outre-mer (T.O.M.). Ces terres éloignées ont dans la communauté nationale une importance stratégique et culturelle. La population de ces DOM-TOM compte à peu près 1 650 000 personnes auxquelles il faut ajouter 402 000 natifs de ces territoires venus en métropole chercher du travail. On compte quatre D.O.M.:

2.1. La Guadeloupe :

Située dans l'océan Atlantique, a 1780 km² de superficie et une population de 328 400 h. Elle est devenue D.O.M. depuis le 19 mars 1946. C'est un ensemble de deux îles séparées par un étroit bras de mer : la Basse-Terre et la Grande-Terre et de cinq autres petites îles. Ses ressources principales se composent de canne à sucre, rhum, bananes, ciment et tourisme. La plupart des habitants travaillent surtout dans l'administration, très peu dans l'industrie et de moins en moins dans l'agriculture.

2.2. La Martinique :

Elle fait partie de l'archipel des Petites Antilles situées dans l'océan Atlantique. Capitale - Fort de France. Sa superficie est de 1100 km² et une population d'environ 328 500 h. Avec une agriculture faiblement développée, la Martinique ne peut satisfaire ses propres besoins. La culture de la canne, autrefois très développée, est en recul. Malgré le développement des cultures maraîchères, de l'ananas et de la banane, l'agriculture est en difficulté. La plupart des produits alimentaires consommés viennent de la métropole.

2.3. La Réunion :

C'est une île située dans l'Océan Indien, non loin de l'Afrique. Elle a une superficie égalant 2 510 km² et une population de plus de 515 800 hommes. La majeure partie de la population est concentrée dans une étroite bordure littorale où se situent les principales villes : Saint-Denis ? Saint-Paul, Saint-Pierre etc. La Réunion est le domaine de la monoculture - de la canne à sucre. Les autres cultures commerciales - vanille, café et plantes à parfum (le géranium, par exemple), sont secondaires.

2.4. La Guyane :

C'est une très vieille colonie qui a été déclarée D.O.M. le 31 décembre 1982. Elle est située au Nord-Est de l'Amérique du Sud. Avec une superficie de 91 000 km² et une population de 73 000 hommes. La Guyane est le plus grand D.O.M. de la France. Le climat équatorial favorise le développement d'une luxuriante forêt qui couvre 82 % du sol. La population, composée de blancs, de noirs, d'indiens et de réfugiés du Sud-Est asiatique est concentrée dans une étroite bande côtière, sur le littoral. Cayenne, la préfecture, compte 31 000 habitants.

2.5. La Nouvelle-Calédonie :

C'est est une île montagneuse située à 1500 km à l'Est de l'Australie. Sa superficie constitue à peu près 19 058 km². Sa population compte 145 000. Elle se compose de canaques et d'indigènes qui représentent 43 % de la population, ainsi que d'européens (37 %) et des peuples des îles voisines. Elle bénéficie d'un climat tropical très salubre.

2.6. La Polynésie française :

Elle est constituée par cinq archipels qui regroupent 140 îles d'origine volcanique éparpillées dans à peu près 2 500 000 km² de l'océan Pacifique. Les plus connues sont Tahiti, centre administratif et touristique, et l'atoll de Mururoa où est situé le centre d'essais nucléaires français, appelé encore C.E.P. (Centre d'Expérimentation du Pacifique). Ce centre attire la population d'origine métropolitaine parce qu'il offre un haut niveau de vie. La superficie totale de ce T.O.M. est de 4 000 km². La population compte 167 000. Les polynésiens de souche représentent 80 % de la population. Les indigènes vivent de la pêche et de la culture de la noix de coco.

2.7. La Mayotte :

C'est une île des Comores, a une superficie de 375 km² et une population d'environ 67 000 hommes.

3. Les cours d'eau :

Les cours d'eau sont présents partout en France, mais ils restent modestes par leurs dimensions et débits. Ils ont aussi des régimes variés en raison de la diversité des conditions d'écoulement et de la différence des modes d'alimentation. Quatre grands fleuves (la Seine, la Loire, la Garonne et le Rhône) couvrent 63 % du territoire.

La Seine a une longueur de 776 km². Elle prend sa source à St-Seine-l'Abbaye. Elle connaît une période de hautes eaux en janvier / février et un étiage en été. Son régime régulier n'empêche pas certaines années l'existence de grandes crues. Elle est navigable sur plus de la moitié de son cours.

La Loire a une longueur de 1 012 km et un bassin de 115 120 km². Elle prend sa source à 1 408 m au Mont Gerbier des Joncs (en Ardèche). C'est un fleuve irrégulier aux crues brusques et violentes : la plupart de ses affluents descendent comme elle du Massif Central et reçoivent parfois simultanément des précipitations. Elle connaît une période de hautes eaux de décembre à mars et un étiage de juillet à septembre.

La Garonne est le fleuve le plus court ; elle n'a que 575 km de longueur, dont 524 en France. Son bassin constitue 56 000 km². Sa source est en Espagne, à 1 872 m d'altitude. La Garonne, qui coule dans une large vallée en terrasses, a un régime très irrégulier. Quant à la fonte des neiges s'ajoutent les pluies océaniques, des crues catastrophiques se produisent. Elle connaît une période de hautes eaux de décembre à avril et un étiage d'août à septembre.

Le Rhône a une longueur de 812 km dont 520 en France. Son bassin constitue 97 800 km². La source est à 1753 m en Suisse. C'est le plus puissant des fleuves français. Abondant toute l'année en raison des régimes variés de ses affluents, il connaît une période de hautes eaux de mars à juillet et un étiage en août / septembre. Il se jette dans la Méditerranée au travers d'un delta de plus de 50 km constitué par ses alluvions.

Le Rhin, le fleuve qui sert de frontière naturelle entre la France et l'Allemagne., a une longueur de 1 300 km, dont 190 sur la frontière française.

4. Le climat de la France :

Pour le climat, la France est un raccourci de l'Europe : l'influence de l'Océan, celle de la latitude, l'influence continentale et celle du relief s'y combinent pour donner toute une gamme de climats différents. La France bénéficie d'un climat tempéré en raison de sa position en latitude, à mi-chemin entre l'Equateur et le Pôle Nord et de sa situation à l'ouest du continent européen. Trois types de climats tempérés se partagent

inégalement le territoire : le climat océanique, le climat semi-continentale, le climat méditerranéen, auxquels il faut ajouter, à cause du relief, le climat de montagne.